

Vaccination contre la COVID 19

Pièces à fournir à l'établissement scolaire

- Pièce d'identité

- Carte Vitale du parent auquel le jeune est rattaché

- Si le jeune a déjà été testé positif à la COVID : résultat d'analyse (PCR ou sérologie) du laboratoire

- Si le jeune a déjà bénéficié d'une première injection : attestation de première vaccination

- Autorisation parentale signée par au moins l'un des deux parents pour les mineurs de -16 ans

- Prévoir une tenue vestimentaire qui permet de dégager facilement l'épaule

- Ne pas venir à jeun